



FICHE SIGNALÉTIQUE

CEG-Lite-Part A

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom de le produit : CEG-Lite-Part A
Usage du produit : Coulis époxy.
Fabricant/fournisseur : Custom Building Products
13001 Seal Beach Blvd
Seal Beach, CA
90740
Numéro de telephone : (562) 598-8808
Numéro de téléphone d'urgence : INFOTRAC 1-800-535-5053 (US and Canada)
INTERNATIONAL + 1-352-323-3500
Date de la preparation : Février 22, 2011 **Date de Révision :** Février 24, 2012

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

DESCRIPTION GÉNÉRAL DES RISQUES

AVERTISSEMENT

PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.

Voies d'exposition : Contact avec la peau, l'absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

Yeux : Peut irriter les yeux.

Peau : Peut irriter la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion : Provoque des brûlures. Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Effets chroniques : Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement. Peut causer une rougeur prononcée et un gonflement. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Peut irriter les voies respiratoires.

Conditions médicales aggravées par exposition : Étant donné ses propriétés irritantes, la poussière peut aggraver des problèmes préexistants au niveau des yeux, de la peau et du système respiratoire.

Organes cibles : Le peau, les yeux, appareil gastro-intestinal et les voies respiratoires.

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Effets potentiels sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.



FICHE SIGNALÉTIQUE

CEG-Lite-Part A

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Diéthylènetriamine	111-40-0	10 - 30
Tétraéthylènepentamine	112-57-2	1 - 5
Bisphénol A	80-05-7	3 - 7
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	1 - 5
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	0,1 - 1
Isophoronediamine	2855-13-2	10 - 30
Alcool benzylique	100-51-6	5 - 10

Section 4 : PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux :** En cas de contact aux yeux, rincez immédiatement à l'eau courante durant au moins 15 minutes. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable. Consultez immédiatement une autorité médicale.
- Contact avec la peau :** En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Retirez les vêtements/souliers contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.
- Inhalation :** Si l'aspiration de gaz est faite, emmenez la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la reaspiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène.
- Ingestion :** Si le produit a été ingéré, ne PAS induire le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Avis aux médecins : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Ininflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Traitez pour les matériaux environnants.

Méthodes d'extinction inappropriées : Pas disponible.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Gardez le matériel en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Isolez l'aire danger et n'y laissez pas pénétrer les personnes non protégées ou non requises.

Précautions environnementales : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, égouts, fossés et cours d'eau. Pour prévenir la contamination de l'environnement, n'utilisez qu'un minimum d'eau.



FICHE SIGNALÉTIQUE

CEG-Lite-Part A

Méthodes de contention : Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Méthodes de nettoyage : Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition.

Autre information : Pas disponible.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vous les mains avant de manger, boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Ingrédient	Limites d'exposition	
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Diéthylènetriamine	Pas disponible.	1 ppm
Tétraéthylènepentamine	Pas disponible.	Pas disponible.
Bisphénol A	Pas disponible.	Pas disponible.
	((10 mg/m ³)/(%SiO ₂ +2) TWA (resp));	
	((30 mg/m ³)/(%SiO ₂ +2) TWA (total));	
Silice cristalline, quartz	((250)/(%SiO ₂ +5) mppcf TWA (resp))	0.025 mg/m ³
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Pas disponible.	Pas disponible.
Isophoronediamine	Pas disponible.	Pas disponible.
Alcool benzylique	Pas disponible.	Pas disponible.

Mesures d'ingénierie : Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

Protection pour les yeux et le visage : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations sur l'hygiène générale : Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Composé pâteux.
Couleur :	Pas disponible.
Odeur :	Pas disponible.
Seuil de l'odeur :	Pas disponible.
État physique :	Solide.



FICHE SIGNALÉTIQUE

CEG-Lite-Part A

pH:	10.8
Viscosité :	Pas disponible.
Point de congélation :	Pas disponible.
Point d'ébullition :	Pas disponible.
Point d'éclair :	Pas disponible.
Taux d'évaporation :	Pas disponible.
Seuil minimal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Seuil maximal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	Pas disponible.
Densité de vapeur :	Pas disponible.
Poids spécifique :	Pas disponible.
Solubilité dans l'eau :	Miscible.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible.
Pourcent volatil, Pd. % :	Pas disponible.
COV, Pd. g/L :	Parte A: 215g/L; Partie B: 0.04g/L Lorsque mélangé selon les instructions, COV totaux : 156 g/L

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable sous des conditions d'entreposage normales.

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Acides. Oxydants. Humidité.

Produits de decomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

Analyse des ingrédients

Ingrédient	DL50 (orale)	CL50
Diéthylènetriamine	819 mg/kg, rat	Pas disponible.
Tétraéthylènepentamine	2100 mg/kg, rat	Pas disponible.
Bisphénol A	3200 mg/kg, rat	Pas disponible.
Silice cristalline, quartz	120 g/kg, rat (TD ₁₀)	Pas disponible.
Octaméthylcyclotétrasiloxane	1540 mg/kg, rat	> 17.6 mg/L 1hr, rat
Isophoronediamine	1030 mg/kg, rat	Pas disponible.
Alcool benzylique	1230 mg/kg, rat	8.8 mg/L 4hr, rat

Yeux : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement. Peut causer une rougeur prononcée et un gonflement.

Peau : Peut irriter la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.



FICHE SIGNALÉTIQUE

CEG-Lite-Part A

Ingestion : Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

Inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Organes cibles : Pas disponible.

Effets chroniques : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Ingrédient

Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *

Diéthylènetriamine	Non listé.
Tétraéthylènepentamine	Non listé.
Bisphénol A	Non listé.
Silice cristalline, quartz	G-A2, I-1, N-1, CP65
Octaméthylcyclotérasiloxane	Non listé.
Isophoronediamine	Non listé.
Alcool benzylique	Non listé.

* Voir la section 15 pour plus d'information.

Mutagénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets développementaux :

Tératogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Embriotoxicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation des voies respiratoires : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation de peau : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Matières toxicologiquement synergiques : Pas disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification de transport routier en vertu du DOT

Non réglementé



FICHE SIGNALÉTIQUE

CEG-Lite-Part A

Classification de transport routier en vertu du TMD

Non réglementé

Classification en vertu de l'IATA

Non réglementé

Classification en vertu de l'IMDG

Non réglementé

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Fédéraux

Canadien : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

États-Unis : Fiche signalétique préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200).

SARA Title III

Ingrédient	Section 302 (EHS) TPQ (lbs.)	Section 304 EHS RQ (lbs.)	CERCLA RQ (lbs.)	Section 313
Diéthylènetriamine	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Tétraéthylènepentamine	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Bisphénol A	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Oui.
Silice cristalline, quartz	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Isophoronediamine	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Alcool benzylique	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.

Régulations des états

Le droit de savoir du New Jersey: Diéthylène triamine, Isophoronediamine, Bisphénol A, Silice Quartz, Tétraéthylènepentamine. **Le droit de savoir de la Pennsylvanie:** 1,2-Ethanediamine, N-(2-aminoéthyl), 1,2-Ethanediamine, N-(2-aminoéthyl)-N'-[2-[(2-aminoéthyl)amino]éthyl], 4,4'-Isopropylidenediphénol, Quartz, Benzène-méthanol. **Le droit de savoir du Massachusetts:** Diéthylène triamine, Tétraéthylène pentamine, 4,4'-Isopropylidenediphénol, Quartz, Alcool benzylique.

Proposition 65 de la Californie :

Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des cancers.

Inventaires du monde

Ingrédient	Canada LIS/LES	USA TSCA
Diéthylènetriamine	LIS	Oui.
Tétraéthylènepentamine	LIS	Oui.
Bisphénol A	LIS	Oui.
Silice cristalline, quartz	LIS	Oui.
Octaméthylcyclotétrasiloxane	LIS	Oui.
Isophoronediamine	LIS	Oui.
Alcool benzylique	LIS	Oui.

Tous les ingrédients sont sur des inventaires de LIS/LES et de TSCA ou sont exempt de la liste.



FICHE SIGNALÉTIQUE

CEG-Lite-Part A

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 1*

Inflammabilité - 0

Risque Physique - 0

PPE - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 1

Inflammabilité - 0

Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

Classification du SIMDUT :

- Catégorie D2A - Cancérogénicité
- Catégorie D2A - Toxicité pour la reproduction
- Catégorie D2A - Toxicité chronique
- Catégorie D2B - Sensibilisation de la peau
- Catégorie D2B - Irritation de la peau ou des yeux

Symboles de SIMDUT :



AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

OSHA (O) Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.

ACGIH (G) Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

- A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme.
- A2 - Présumé carcinogène à l'homme.
- A3 - Carcinogène animal.
- A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme.
- A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.

IARC (I) Centre International de Recherche sur le Cancer.

- 1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme.
- 2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.
- 2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.
- 3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.
- 4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.

NTP (N) Programme de toxicologie national.

- 1 - Connu être carcinogène.
- 2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Clause d'exonération de responsabilité :

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il ne peut pas être valide pour ce matériel si elle est employée en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

Date d'échéance : Février 24, 2015

Numéro de version : 3.1

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
Phone: (519) 488-5126
www.nexreg.com